

N° 120
OCT / NOV
2021

LA SCIENCE EN FÊTE !



L'ÉCHO

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE SAINT-MÉDARD-D'EYRANS

AMÉNAGEMENTS
Extension de
l'école
maternelle

DOSSIER
La fête de la
science

ET AUSSI
Les portraits
Les écoles
Les associations





ÉDITO



Chers amis,

Le projet important de ce budget 2021 va bientôt commencer, à savoir l'agrandissement de l'école maternelle. Les diverses procédures administratives et notamment les appels d'offres sont toujours générateurs de temps, mais bien entendu, nous devons scrupuleusement respecter ces procédures. L'inquiétude résidait dans les réponses des sept entreprises qui vont intervenir pour la construction de ces nouveaux locaux et surtout sur les potentielles inflations des prix. Nous avons constaté un surcoût de 7 000 euros sur l'ensemble des lots qui s'ajoutent aux 20 000 euros nécessaires à la mise en œuvre des fondations sur micropieux. La totalité de ce projet s'élève donc à 368 000 euros TTC. Nous avons pu obtenir 75 000 euros de la part de l'Etat et grâce au soutien de nos Conseillers Départementaux, Corinne MARTINEZ et Bernard FATH, 10 000 euros de la part du Conseil Départemental. Ils nous ont aussi permis d'avoir une

aide de 2 600 euros pour financer la première phase de l'informatisation de l'école maternelle d'un montant de 9 000 euros.

L'actualité se fait de plus en plus l'écho du projet LGV et les "pour" et les "contre" débattent en argumentant chacun de leur côté. Vous trouverez dans les prochaines pages de ce numéro les éléments que j'ai souhaité à nouveau porter à votre connaissance. Ce projet est toujours aussi inquiétant et nous devons être extrêmement attentifs aux suites réservées, notamment sur le financement qui est en phase d'élaboration. A cet effet, les députés viennent de voter, dans le projet de loi de finances 2022 le 16 novembre dernier, une taxe destinée au financement de la LGV. Comme cela a été précisé dans l'article du SUD OUEST du dimanche 21 novembre, la plupart des habitants du sud-ouest seront redevables de cette taxe.

Amicalement, votre Maire,

Christian TAMARELLE

Vice-Président de la Communauté de Communes

Journal d'information de Saint-Médard-d'Eyrans
Dépôt légal : 163/89 - 1500 exemplaires
Directeur de la publication : **Christian TAMARELLE**
Comité de rédaction : la commission communication,
avec la participation du service jeunesse
et des associations saint-médardaises
E-mail : contact@saint-medard-deyrans.fr
Infographie : Nathalie LABAT
Impression : KORUS EDITION
Bimestriel - numéro 120 - Octobre - Novembre 2021
9 avenue du 8 mai - 33650 Saint-Médard-d'Eyrans
Site Web : www.saint-medard-deyrans.fr

*Imprimé avec des encres à base végétale
sur du papier issu de forêts gérées
durablement certifiées PEFC*



SOMMAIRE

3/ AMÉNAGEMENT

4/ LA MAIRIE ET VOUS

5/ À L'ORDRE DU JOUR

6/ DOSSIER : LA FÊTE DE LA SCIENCE

8/ DU CÔTÉ DES CENTRES DE LOISIRS

10/ VIE ASSOCIATIVE

14/ DU CÔTÉ DES ÉCOLES

15/ CULTURE / BIBLIOTHÈQUE / MANIFESTATIONS COMMUNALES

18/ INFOS LOCALES

19/ PORTRAITS

20/ FOCUS : LGV

Les travaux

Depuis le 5 novembre dernier, une modification du sens de circulation de certaines voiries et leurs aménagements ont été mis en place : rue Pablo PICASSO, rue Salvador DALI et rue des Fauvettes (côté école maternelle). Ce sont les agents des services techniques qui ont procédé à la mise en place de la nouvelle signalétique.

Pendant les vacances de la Toussaint, la mairie a fait appel à un prestataire extérieur afin de redonner une nouvelle jeunesse au parquet de la salle du Conseil Municipal.



rue Pablo Picasso



Salle du Conseil Municipal

Installation d'une nouvelle borne à verre

Suite aux incivilités (dépôts de déchets sauvages) à proximité de la borne à verre qui était située rue du Milan, celle-ci avait été retirée par les services de la Communauté de Communes de Montesquieu. La municipalité s'était engagée à la faire remplacer. Désormais, une nouvelle borne à verre est installée route des Brouilleaux (au niveau du lotissement en construction).



Travaux d'extension de l'école maternelle

D'ici quelques semaines, les travaux vont débuter à l'école maternelle permettant de réaffecter une classe existante en salle d'évolution.

Le projet consiste en :

- la démolition de sanitaires existants
- la construction d'une salle de classe et de nouveaux sanitaires
- la création d'un cheminement en enrobé le long de la façade ouest de l'école.

PLAN DE FINANCEMENT :

- > Coût total de l'opération : 368 644,20 euros TTC
- > Subvention Etat (DSIL 2020) : 75 000 euros
- > Subvention Conseil Départemental : 10 375 euros
- > Autofinancement : 283 269,20 euros



vue de l'extension

LA MAIRIE ET VOUS

Bienvenue aux nouveaux habitants

Les 24, 25 et 26 septembre derniers, le Comité des fêtes a renoué avec la fête qui anime notre village tous les ans. La place de la Loi 1901 a accueilli de nombreuses animations durant ces trois journées.

Le dimanche midi, les élus ont accueilli les nouveaux habitants, lors d'une manifestation conjointement organisée par le Comité des fêtes et la municipalité. Les convives ont été reçus en musique, par l'orchestre de l'Harmonie des Graves. Alain GINARD, Président du Comité des fêtes a vivement remercié tous les protagonistes de ce week-end : participants, partenaires, municipalité, élus locaux, commerçants, bénévoles... Monsieur le Maire a, à son tour, chaleureusement remercié toute l'équipe du Comité des fêtes pour son investissement, ainsi que Corinne MARTINEZ, Conseillère Départementale et des élus du Canton, pour leur présence. Enfin, il a souhaité la bienvenue aux nouveaux arrivants et les a invi-



tés à échanger avec les élus, lors de l'apéritif qui a suivi. Les nouveaux habitants se sont vus remettre un dossier complet sur la commune et ont pu constater la convivialité et le dynamisme qui y règnent.

Un hiver solidaire

Boîte de Noël Solidaire

L'idée est simple et généreuse... offrir un cadeau aux personnes en difficulté... un cadeau qui ressemblerait à ceux que vous allez mettre au pied de votre sapin de Noël.

Pour vous aider à choisir vos présents à insérer dans la boîte de Noël Solidaire, il vous est proposé de suivre les conseils suivants :

- > Un « truc » chaud (chaussettes, gants, bonnet, écharpe...)
- > Un « truc » bon et sec (chocolat, bonbons, gâteaux, thé...) mais non périssable
- > Un divertissement (livres, carnet de jeux, magazines, crayons...)
- > Un produit d'hygiène ou de beauté (savon, déodorant, dentifrice, eau de toilette...)
- > Un mot doux (une belle carte, un dessin...)

Un dernier détail, il est impératif de préciser s'il s'agit d'un cadeau à destination d'une femme (F) d'un homme (H) ou mixte (F/H)... le tout, joliment emballé !

Ces attentions leur apporteront une petite étincelle de chaleur le soir de Noël.

Les boîtes collectées seront remises aux Restos du Cœur et Secours Populaire.

Alors si vous aussi, vous avez envie de vous glisser dans la peau du Père Noël, vous pouvez déposer votre boîte de Noël à la mairie, à la boulangerie ou au Proxi avant le 23 décembre.

Le vestiaire de la solidarité

Le comité des Graves du Secours Populaire vous informe de la réouverture de sa boutique de la solidarité depuis le lundi 11 octobre 2021, aux horaires habituels et sur son nouveau site, 307 bis avenue de Mont-de-Marsan à Léognan (route de l'aérodrome de Saucats-Léognan).

Renseignements : 06 99 88 99 37 ou lesgraves@spf33.org

Les Restos du Cœur : campagne d'hiver

La campagne d'hiver des Restos du Cœur a débuté le 23 novembre 2021 et ce jusqu'au début du mois de mars 2022, sans interruption :

- aide alimentaire aux plus nécessiteux
- le mardi ou le vendredi

Centre des Restos du Cœur de la Communauté de Communes de Montesquieu : 1 Chemin de Lagrange à Martillac

Tél: 09 74 74 72 43 - ad33.martillac@restosducoeur.org

État civil

Naissances :

Marlôn RERAU, le 28/09/2021

Arthur ELISSALT, le 23/10/2021

Nora ELISSALT, le 23/10/2021

Mariages :

Elodie RIBOULET et Baptiste BOUREAU , le 09/10/2021

Décès :

Gérard HAURET, le 20/09/2021

Elsa GUTIERREZ, le 24/09/2021

Bernard COULON, le 11/10/2021

Extraits du Conseil Municipal du 21 octobre 2021

> Résultat du marché : extension de l'école maternelle

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'un marché public passé selon la procédure adaptée (marché alloti) a été lancé pour les travaux d'extension de l'école maternelle.

Lots	Nom de l'entreprise	Montant en euros HT
Lot 1 : vrd	EIFFAGE ROUTE SUD OUEST	39 999,95
Lot 2 : démolition-gros œuvre	AP BATIMENT	108 207,00
Lot 3 : étanchéité	CITAC	11 879,24
Lot 4 : menuiseries extérieures et intérieures	RICHARD	22 790,00
Lot 5 : plâtrerie-peinture-revêtements sols et murs	GBC	35 513,31
Lot 6 : électricité	FAUCHE	12 900,00
Lot 7 : cvc-plomberie	ATRAM	25 000,00

Le Conseil Municipal décide de confier la réalisation de ces travaux aux entreprises citées ci-dessus pour les montants exposés.

> Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2022

Le Conseil Municipal, autorise la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2022 en lieu et place de la nomenclature budgétaire et comptable M14 de la commune de Saint-Médard-d'Eyrans.

> Création de poste

Le Conseil Municipal décide de créer un emploi permanent technicien principal 1^{ère} classe à temps complet (35/35^{ème}) à compter du 1^{er} janvier 2022.

> Provision pour créances douteuses

Monsieur le Maire expose que les titres émis par la collectivité font l'objet de poursuites contentieuses auprès des redevables en cas de non-paiement.

Les sommes à recouvrer dans de telles circonstances sont qualifiées de "créances douteuses" et dans ce cas il est recommandé de constituer des provisions afin d'anticiper un éventuel impayé définitif qui pourrait être converti en admission en non-valeur.

La Trésorerie a proposé de retenir une méthode progressive de provisionnement, c'est à dire provisionner un pourcentage croissant en fonction de l'année d'émission. Cette méthode serait appliquée sauf pour les créances qualifiée de particulières en raison de leur montant, de leur situation de litige ou en procédure collective.

> Décision modificative n°2

Il convient de procéder à la décision modificative n°2 suivante sur l'exercice 2021 (provisions pour créances douteuses) :

libellé	fonctionnement		DEPENSES	RECETTES
	chapitre	article		
produits exceptionnels	77	7788		321,2
dotations aux amortissement et provisions	042	6817	321,2	
			solde	0,00
			0,00	0,00

> Dénomination de rue : le Clos de Canterane

Monsieur le Maire fait part à ses collègues de la création de voirie dans la résidence le Clos de Canterane (52 logements). Le Conseil Municipal décide de nommer cette voie : rue des bleuets

> Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'adduction d'eau potable pour l'année 2020

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation dudit document et adopte le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'adduction d'eau potable pour l'année 2020.

> Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'année 2020

Le Conseil Municipal : prend acte de la présentation dudit document et adopte le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'année 2020.

> Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif pour l'année 2020

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation dudit document et adopte le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif pour l'année 2020.

> Motion portant sur la LGV

Par sa décision du 27 septembre 2021, le Conseil d'Etat a rejeté le recours des associations, dont l'association LGVEA soutenue par la commune et donne donc raison au GPSO (Grand Projet ferroviaire pour le Sud Ouest) et à ses sous projets (Ligne à Grande Vitesse, Aménagements Ferroviaires du Sud de Bordeaux et Aménagements Ferroviaires au Nord de Toulouse).

Les premiers travaux sont prévus pour 2022 et la date de 2030 est confirmée pour sa mise en service. La commune de Saint-Médard-d'Eyrans va subir des conséquences importantes de ce « mégaprojet ».

Nous rappelons donc avec force aujourd'hui combien la commune reste mobilisée pour veiller au respect des engagements de l'État et de Réseau Ferré de France (RFF) et à l'obtention de garanties sur la prise en compte des impacts du projet (motion disponible sur le site internet de la commune).

> Dépôt d'une demande d'autorisation du droit des sols

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de construction de salle culturelle. Il est nécessaire de déposer une demande d'autorisation de construire et de démolir à cet effet.

Un succès de plus pour la science !

Samedi 2 octobre dernier, la commission culture, sous l'égide de la municipalité, organisait la fête de la science. Cette manifestation, labellisée « Fête de la science 2021 » a trouvé son public !

Depuis six années maintenant, la commune met un point d'honneur, lors d'une grande journée, à promouvoir la science. Ainsi, de nombreux intervenants étaient présents : APBA, AG33, MIGADO, Communauté de Communes de Montesquieu, Eurêkapôle, Christelle LLORENTE, le Muséum de Bordeaux Science et Nature, la bibliothèque municipale, "La Bonne Graine", "Des livres à bord".

Les visiteurs, petits et grands, sont venus découvrir et s'initier aux sciences traditionnelles et plus modernes, à l'intérieur et à l'extérieur de la salle des fêtes. Ils ont pu mieux appréhender le monde qui les entoure, en observant, en manipulant et expérimentant.

Chaque intervenant a fait preuve de pédagogie en expliquant

la science de façon ludique et amusante, ce qui a permis à un large public de s'intéresser et de se passionner.

Le programme était vaste : apprentissage de l'observation au télescope, voyage dans les temps géologiques, découverte du cycle de vie des poissons migrateurs de la Garonne, découverte du lombricompostage, expérience de réalité virtuelle, découverte d'un nouveau tiers lieu créatif et nourricier, expériences et manipulations scientifiques, participation à un atelier sur les traces des animaux, achats de livres... Il y en a eu pour tous et tous les âges. Les intervenants ont souligné le grand intérêt et les connaissances déjà nombreuses des enfants.

Cette manifestation s'est clôturée par un apéritif offert par la municipalité Saint-Médardaise, en présence des intervenants de la journée et des membres du Conseil Municipal. L'occasion pour monsieur le Maire et son adjointe en charge de la manifestation de féliciter toutes les personnes impliquées dans ce projet et de mettre à l'honneur l'intérêt de cette manifestation.





DU CÔTÉ DES CENTRES DE LOISIRS

Maternel : les sourires des enfants

Il n'y avait plus une place de disponible durant les vacances de Toussaint à l'ALSH maternel.

Nous avons commencé par une semaine « effrayante », qui a donné naissance à de nombreuses activités manuelles mais aussi sportives, horriblement diaboliques.



Afin de dégourdir les pattes des petits monstres, nous sommes allés nous faire peur sur les parcours de Youpi parc à Pessac puis la sorcière Comebidouille nous a rendu visite pour nous raconter sa vie, au travers de ses histoires (évidemment tout le

monde avait reconnu notre bibliothécaire Sophie, malgré un déguisement aux poils !).

Puis, le vendredi, tout le monde se devait d'être déguisé pour fêter Halloween, en commençant par un grand jeu de l'horreur où il fallait retrouver les bonbons volés par Comebidouille

(mission réussie !) avant de passer au goûter dégoûtant où chacun s'est fait maquiller comme il le voulait.

La deuxième semaine a été plus « théâtrale », avec l'intervention de Lauréline, comédienne de la compagnie « Tortilla » qui nous a proposé un atelier d'expression corporelle en couleurs et la réalisation des silhouettes de chacun des enfants, dans leur position favorite.

Des jeux de mimes, la création d'un petit spectacle de danse, des fabrications de marionnettes en tous genres ont également occupé les loulous durant cette semaine « sur les planches » avec pour finir, un ciné au centre et la projection du film « Tous en scène » qui a fait l'unanimité.



Primaire : quelques découvertes !

Voici venu le temps des monstres, sorcières ou autres vampires !!! C'est sous la thématique d'Halloween que le centre de loisirs a ouvert ses portes pour les dernières vacances de l'année. Au programme et dans le thème : pâtisseries monstrueuses, mur de chauvesouris, réalisations de masques affreux ou confections de mobiles de la peur ! Tout ceci dans un centre décoré aux couleurs d'Halloween et son ambiance effrayante. Pas de défilé cette année, au vu de la situation sanitaire encore fragile, mais une grande journée Halloween avec ateliers maquillage, Casino de la peur et récompenses en bonbons ! Basket, baseball, badminton, danse, loup-garou ou expression corporelle sont venus compléter le programme. Enfin, les enfants ont réalisé un hôtel à insectes pour préparer le passage à l'hiver. Quelques sorties ont été organisées à la patinoire de Mériadeck (une grande décou-

verte pour certains), au Royal Kids de Pessac pour un « grand défolement », et enfin au Bowling de Bègles.

Toutes les photos seront en ligne sur le site de la mairie.

Rendez-vous en 2022 !



Ados : le bon goût des vacances

Voici la recette pour des vacances réussies :

> une pincée de vague indoor en imaginant un mélange de trois sports de glisse : fluidité du surf ou du skimboard, figures du skateboard et sensation d'un virage de snowboard en poudreuse, nos jeunes adorent !

> un zeste de stratégies avec le Laser Game Evolution dans un environnement à la fois obscur et déroutant, constitué de cloisons, de zones réfléchissantes, d'obstacles en tous genres, c'est la folie à l'intérieur et on en sort rincé.

> quelques grammes de salé sucré et une soirée ciné, il en faut peu pour être heureux.

> rajouter un ou deux ingrédients supplémentaires : un salto dans le Bac à mousse, un défi contre votre adversaire lors d'un Battle Team épique ou tester le grand saut depuis la Jump Tower ...

> laisser mijoter toute la journée : maison hantée, zombies attirés par l'odeur de chair fraîche... Fuyez avant qu'ils ne vous rattrapent ! Et plein d'autres surprises terrifiantes à découvrir dans un parc totalement thématique pour Halloween : c'est Walygator !

Bref, une belle dégustation durant les vacances de la Toussaint pour nos 13/17 ans...



Sports vacances 10/15 ans

Pour les sportifs, les dynamiques, pour ceux montés sur des ressorts et jamais fatigués, voilà ce qu'il vous faut pendant les vacances :

> un soupçon de Padel tennis : sport de raquette dérivé du tennis, se jouant sur un court plus petit, encadré de murs et de grillages. Le calcul du score est le même qu'au tennis et les balles utilisées ont une pression légèrement inférieure. Il est joué uniquement en double et le service doit s'effectuer à la cuillère.

> du Pump track : une discipline qui ne nécessite pas de pédaler mais d'agir en flexion avec ses bras et ses jambes sur les bosses et virages pour prendre de la vitesse. Le mot « pump » devrait prendre plus de sens après cette explication.

> de la pêche, de la glisse et même de la culture avec la visite du bassin des lumières à Bordeaux.



Espace Ados

Depuis la rentrée, l'espace ados est ouvert les vendredis de 19h à 22h. Encadré par des animateurs, un programme varié est proposé aux jeunes à partir de 10 ans. De plus l'accès est gratuit. Le lieu est équipé d'un billard, d'un écran géant, d'une console de jeux... Mais c'est surtout un moment d'échanges et de partages pour les jeunes.

Déguster une pizza entre potos, aller encourager l'UBB ou les Boxers, se faire peur devant un film ou lors d'une soirée visite du moulin hanté, voilà quelques exemples des vendredis à l'espace jeunes.

Retrouvez le programme sur Internet :

<https://www.saint-medard-deyrans.fr/enfance-et-education/ados/>

Argent de poche

La reprise du dispositif argent de poche s'est faite pendant les vacances de la Toussaint. 17 jeunes ont effectué des missions dans les différents services de la mairie.

Améline et Kilian ont réalisé la décoration de l'heure du Conte spécial Halloween



APBA : un festival de la Science placé sous le signe de la jeunesse



En ce samedi 2 octobre 2021, le Festival de la Science a rouvert ses portes, après une absence contrainte en 2020.

Cette année, place aux jeunes sur la thématique « le plaisir de



la découverte ». Un vaste sujet qui peut facilement regrouper une multitude de disciplines scientifiques et qui offre aux plus jeunes l'opportunité de découvrir des mondes différents autour de manipulations ludiques et sans risques.

L'APBA trônait en bonne place cette année encore, pour présenter ses objectifs, ses activités et ses projets, ainsi que de nombreux spécimens fossiles remarquables. Deux ateliers étaient proposés à cette occasion : le premier permettant aux plus petits de s'initier aux techniques de fouilles paléontologiques, pour y découvrir des fossiles. Le second, plus technique, offrait la possibilité d'observer tout un univers microscopique au travers de loupes binoculaires. Ces animations ont rencontré un vif succès, particulièrement auprès des jeunes de la commune.

Espérons que ces moments partagés resteront comme des souvenirs indélébiles pour certains et pourront même déboucher sur des vocations scientifiques. Tel est aussi l'objectif de ce type d'événement.

Le Phénix des Graves : qi gong à la carte

Depuis le 17 septembre, le "Phénix des Graves" a repris ses activités avec une formule de séances de Qi Gong "à la carte".

Par ailleurs, un nouveau professeur est venu renforcer l'équipe enseignante, en la personne d'Yves.

Selon vos envies et vos disponibilités, vous pouvez participer sur Saint-Médard-d'Eyrans à des cours le vendredi avec Yves (18h-19h30) et/ou avec Nathalie un dimanche sur deux (10h-11h).

BAYEN : passage au mode hiver

Dernières fleurs, premières neiges... l'automne est là. Il est temps de replier la tente utilisée pour les camps d'été et de préparer la grange pour accueillir les amateurs de neige et de glisse. Pour eux, les pelles à neige sont déjà à côté de la cheminée. Un seul souhait que beaucoup partagent... « Covid, laisse-nous skier tranquilles ! »

Groupes, associations, grandes familles, il est possible de louer notre centre de 18 places pour des week-ends ou à la

semaine, durant la période hivernale.

Pour cela, consulter notre site « assobayen.net », vous y trouverez toutes les informations et coordonnées nécessaires.



Comité des fêtes : les festivités à venir

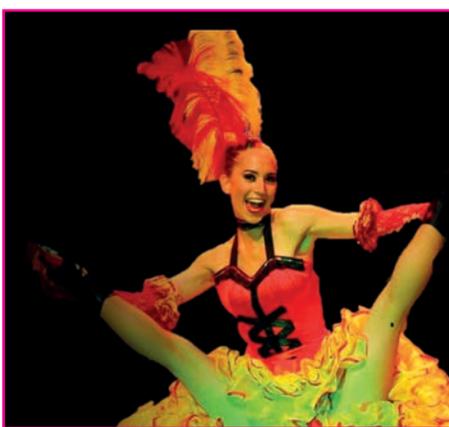
La forte fréquentation enregistrée place de la Loi 1901 en septembre à l'occasion de notre weekend de fête a été une grande satisfaction. Nous vous remercions d'avoir été au rendez-vous et merci à la mairie pour son accompagnement.

Cette réussite conforte notre nouvelle équipe dans l'envie de vous proposer des événements festifs que nous souhaitons réguliers et variés.

Nous vous donnons rendez-vous prochainement :

> Le samedi 11 décembre à 15h30 à la salle des fêtes, pour un spectacle gratuit du clown KNUT à destination des plus jeunes enfants, suivi d'un goûter avec le père Noël (qui nous a demandé de réinstaller la boîte aux lettres près de la mairie pour que les enfants puissent lui écrire).

> Le vendredi 31 décembre, pour les plus grands, un réveillon de la Saint Sylvestre à la salle des fêtes, en chantant et en dansant pour changer d'année.



Participation sur réservation uniquement, au tarif de 85 € par personne (bulletin joint).

Nos rendez-vous en 2022 :

> le samedi 5 mars en soirée : bal costumé à la salle des fêtes à l'occasion du carnaval

> week-end du 19 /20 mars à la salle des fêtes : programme à préciser

> le dimanche 3 avril : vide grenier place de la Loi 1901

> le premier week-end de juin : Fête locale

> les 23, 24 et 25 septembre : place de la Loi 1901, week-end de fête avec animations et repas.

Vous pouvez retrouver le calendrier et nos actualités sur notre page Facebook :

Comité des fêtes de Saint-Médard-d'Eyrans

Ainsi que sur notre site Internet

comitedesfetesstmedarddeyrans.com

Pétanque : c'est la rentrée

Samedi 16 octobre dernier, nous avons inauguré notre nouveau foyer mis à disposition par la mairie, en présence de monsieur le Maire, des membres du Conseil Municipal ainsi que des services techniques. Après un petit discours, s'en sont suivi un apéritif et un repas avec nos licenciés et leurs conjoints. L'après-midi, nous avons organisé une compétition amicale dans la bonne humeur.

La reprise des compétitions officielles se fera en février 2022.

Notre assemblée générale s'est déroulée le vendredi 19 novembre.

Un site internet a été mis en place pour suivre notre actualité : <https://petanque-saint-medardaise.net/>



Les Bonnes Affaires d'Eyrans : la bourse !

Après de longs mois d'arrêt, l'équipe a le plaisir de vous retrouver à la salle des fêtes pour une nouvelle bourse aux jouets et à la puériculture.

Merci de préparer vos listes à l'avance grâce au document que vous trouverez sur le site de la mairie, onglet associations / Les Bonnes Affaires d'Eyrans ou sur notre groupe Facebook.

Bourse aux jouets et matériel de puériculture

> Dépôt : Samedi 4 décembre // 9h - 12h et 14h - 16h

> Vente : Dimanche 5 décembre // 9h - 16h

> Retrait : Lundi 6 décembre // 16h45 - 18h30

Venez nombreux !!!

Pass sanitaire obligatoire pour accéder aux locaux.



lesbonnesaffairesdeyrans@gmail.com

06 58 64 01 55 - 06 28 08 42 89

VIE ASSOCIATIVE

Rugby : les Arruanais au rdv

Notre Assemblée Générale a eu lieu le 13 octobre dernier. Monsieur le Maire et son adjoint ont apprécié de voir les vingt-et-un joueurs présents. Le bureau est reconduit :

- > Président : JOUFFRIN Jean-Luc
- > Trésorier : GIRAULT Yves
- > Vice-trésorier : CARDINAL Quentin
- > Secrétaire : PÉTRAULT Alexis

D'un point de vue sportif, les deux matchs en octobre ont tenu leurs promesses. A domicile, les hommes du duo Zog et Alexis ont répondu présents. 23 joueurs disponibles pour chacun des matchs. Le premier contre les Affranchis, victoire 6 essais à 1. Le second contre les Wallabus 8 essais à 2. Nos adversaires ne pouvaient pas rivaliser, en raison d'un effectif restreint lié aux contraintes sanitaires. Certains Arruanais ont joué avec l'adversaire pour permettre de jouer à XV.

Le plaisir se fait ressentir à l'entraînement comme en match. Le club compte en moyenne 22 joueurs par entraînement sur un effectif de 35 licenciés. Ce qui permet de bien préparer les prochaines rencontres.

Plus d'infos www.arruanais.fr



Familles Rurales : le repas des aînés

Comme le veut la tradition, les personnes de notre commune ayant au moins 65 ans sont invitées au repas des aînés qui aura lieu le :

Dimanche 12 décembre à 12 heures à salle des fêtes.

Une invitation leur sera prochainement adressée.

Compte tenu du contexte sanitaire actuel, le Pass Sanitaire sera obligatoire.

Si le courrier d'invitation ne vous est pas parvenu avant le 28 novembre 2021, veuillez le signaler en mairie. Merci.

HBSME : retrouver les terrains

Le Handball Saint-Médard-d'Eyrans (HBSME) a repris les entraînements et même les matchs !

Nos jeunes arbitres sont également présents sur le terrain de la commune comme à l'extérieur, sur désignation du Comité de Gironde Handball.

Nos joueurs, nos collectifs et le staff étaient ravis de se retrouver et de revoir leurs supporters dans la salle multisports.

Pour rappel, le pass sanitaire comme le port du masque restent obligatoires pour accéder à la salle.



En septembre, a eu lieu la journée d'initiation permettant à ceux qui étaient intéressés de venir découvrir le jeu, le fonctionnement et la salle. De nombreux jeunes sont venus à notre rencontre ce samedi-là ! Les collectifs des baby-hand et du mini-hand sont désormais complets, pour le plus grand plaisir des encadrants et des parents. Toutes les catégories jeunes possèdent un collectif engagé en championnat, ainsi qu'une équipe Seniors garçons qui a accédé au niveau Honneur cette année !

Le HBSME propose également une nouvelle activité : le Handfit. Il s'agit d'une offre basée sur les notions de « Plaisir – Santé – Bien-être ». Le Handfit est une pratique collective au service de la santé de l'individu. La séance se pratique au côté d'un animateur ou coach handfit, dure de 45 min à une heure et répond ainsi aux recommandations du Plan National de Prévention par l'Activité Physique (infos sur nos réseaux).

Retrouvez toute l'actualité de votre club sur le site Internet :

www.handball-saint-medard-deyrans.fr

Ainsi que sur les réseaux sociaux, Facebook HBSME et Instagram : https://www.instagram.com/hbsme_officiel/

SSM : un début de saison rempli d'émotions !

Même deux années blanches, covid oblige, n'auront donc pas réussi à ébranler le moral et l'envie des troupes du Stade Saint-Médardais. Quand on a la foi, la passion à fleur de peau...

Dans son jardin, au complexe de la Bugonne, famille réunie, la vie a donc repris son cours, depuis la rentrée. Sereinement, presque normalement...

Jusqu'à ce 3 octobre dernier, où la magie de la Coupe de France a fait des joueurs du SSM, des héros. Dans l'allégresse générale, plus de 500 supporters sont venus communier avec leurs joueurs, auteurs d'un exploit historique en éliminant au quatrième tour, Mont-de-Marsan (Nationale 2), adversaire évoluant trois niveaux au-dessus.

Si le match avait débuté péniblement pour les Saint-Médardais qui encaissèrent deux buts après 30 minutes de jeu, les locaux d'abord réactifs en réduisant la marque avant la mi-temps, puis galvanisés et poussés par leurs supporters, renversèrent le scénario de la rencontre dans la dernière demi-heure pour se qualifier avec panache (3-2).

Le Stade Saint-Médardais fit les titres durant plusieurs jours dans la presse régionale d'autant qu'au tour suivant, c'est Liboume, équipe cette fois de Nationale 3 qui devait ramer dans la galère de la Bugonne.

Dans un scénario tout aussi rocambolesque, tout aussi fou (3-3 à l'issue du temps réglementaire), c'est la poignante séance de tirs aux buts qui donna son verdict. A ce jeu-là, plus



adroits et moins tenaillés par le stress, les Liboumais se montrèrent les plus forts devant une foule record, fière, émue et qui réserva une ovation à son équipe.

Le conte de fée terminé, l'équipe fanion a retrouvé le championnat qu'elle a débuté remarquablement en remportant trois de ses quatre matchs. Une équipe A qui peut « rouler sur sa réserve » car l'équipe B fait un sans-faute (cinq matchs, cinq victoires) et l'équipe C reste sur un succès retentissant (8-1).

Mais le SSM c'est aussi une école studieuse, joyeuse, celle du foot que l'on aime. Un vivier dans lequel frétille chaque semaine sur les terrains plus de 100 licenciés, footballeurs en herbe de 5 à 17 ans qui ont tous repris les entraînements et les compétitions. Incontestablement l'avenir du Stade Saint-Médardais, lequel souhaite prendre une place enviée dans la formation du football girondin.

TCSM : à l'heure de la compétition

Le championnat de Gironde a repris ses droits en ce début du mois d'octobre.



Pour la première fois au sein du TCSM et avec l'évolution de nos compétiteurs, nous avons créé 4 équipes adultes : 2 équipes femmes et 2 équipes hommes. Chaque catégorie se voit dotée d'une équipe en 3^e série et une autre en 4^e série.

Les mois d'octobre et novembre ont déjà vu 4 journées de championnat se dérouler.

Des matchs de très bonne qualité et des rencontres serrées ont eu pour résultat des fortunes

diverses. Vous pouvez retrouver tous les résultats sur notre site www.tcsmeyrans.fr à la rubrique Compétitions.

Il vous reste encore la journée du 5 décembre pour venir encourager nos équipes adultes.

Nos équipes jeunes ont également commencé la compétition avec 2 équipes 11/12 ans et 1 équipe 15/16 ans au nom du TCSM. Nous avons également d'autres équipes avec nos amis de Rieufret et une entente avec le club de Martillac.

Nous avons aussi réalisé un partenariat avec la nouvelle salle de Padel sur la commune d'Ayguemortes. Cette structure privée a vu ce 6 novembre, le premier tournoi interclubs de Padel. Deux équipes ont représenté fièrement le TCSM. Bravo à nos participants et un grand bravo à l'équipe de Thibault et Johan qui a remporté le tournoi.

L'agenda du mois de décembre sera aussi l'occasion de préparer les fêtes de fin d'année. Notre traditionnel goûter de Noël se tiendra le samedi 11 décembre 2021. Les bonnets de Noël seront de rigueur afin de partager ce moment en toute convivialité. Cyril et toute l'équipe du TCSM vous donneront plus de détails dans les jours à venir.

L'année 2022 reprendra ensuite ses droits et les entraînements débiteront le mercredi 5 janvier.

Nous vous réservons encore bien d'autres surprises pour cette future année. *Ne manquez pas de vous rendre sur notre site www.tcsmeyrans.fr afin de suivre le déroulement de la saison ou encore sur notre page Facebook. Une question, un renseignement ? Contactez-nous via contact@tcsmeyrans.fr* Au plaisir de vous retrouver nombreux autour des courts.

En attendant, toute l'équipe du TCSM vous souhaite une excellente fin d'année et de très bonnes fêtes !

DU CÔTÉ DES ÉCOLES

Les écoles

Elections des parents d'élèves

Ecole maternelle :

- > Mélanie BATTISTUZZI - titulaire
- > Emilie GRECHEZ - titulaire
- > Jeremy PALASSY - titulaire
- > Estelle MOREAU - titulaire
- > Stéphanie GOVAL - titulaire
- > Emmanuelle GOHIER - suppléant
- > Anaïs QUINTARD - suppléant
- > Mélanie GENINATTI - suppléant
- > Flavia ELISSALT - suppléant
- > Yoann LAMY - suppléant

Ecole élémentaire

- > Magali TELLIER - Liste A - titulaire
- > Séverine FROMENTIER - Liste A - titulaire
- > Elodie COSTA - Liste A - titulaire
- > Sonia JIMENEZ - Liste A - titulaire
- > Coralie DUPUY - Liste A - titulaire
- > Elodie BOISSELIER LE CANN - Liste B - titulaire
- > Mélina NOËL - Liste B - titulaire
- > Grégory FOURCADE - Liste B - titulaire
- > Emilie SCHURCH - Liste A - suppléant
- > Karelle CHANTRY - Liste A - suppléant
- > Aline CALMUS - Liste A - suppléant
- > Elodie ARTAL - Liste A - suppléant
- > Sylvia DA SILVA - Liste A - suppléant
- > Valérie REMY - Liste B - suppléant
- > Marc REMY - Liste B - suppléant
- > Julie SKORA - Liste B - suppléant

(Les élections ont eu lieu le vendredi 8 octobre dernier.)

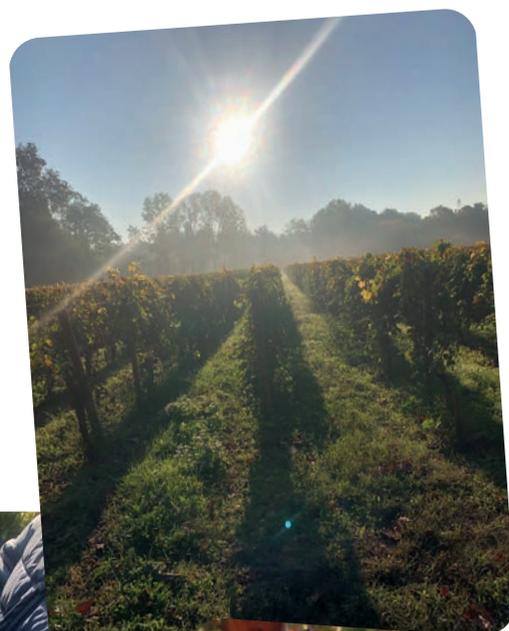
Rôle des parents d'élèves élus :

Les représentants des parents d'élèves des écoles participent à la vie de l'école, notamment en facilitant les relations entre les parents d'élèves et les enseignants. Ils siègent au conseil d'école, facilitent les relations entre les parents d'élèves et les personnels et peuvent intervenir auprès des directeurs d'école, pour évoquer un problème particulier ou pour assurer une médiation, à la demande d'un ou des parents concernés.

Ecole Maternelle

Les vendanges, cuvée 2021

Les enfants de l'école maternelle ont pu profiter de la proximité et de l'accueil du Château d'Eyran pour participer aux vendanges. Ils ont foulé les rangs de vigne à la recherche des belles grappes rouges, qu'ils ont délicatement coupées. Après cette jolie récolte, ils ont ramené quelques grappes en classe afin de préparer un bon jus de raisins pour tous ! Une belle matinée sous un soleil radieux et dans le terroir Saint-Médardais.



Saint-Médard-d'Eyrans
place Mogege et ses abords

A la suite
du marché de Noël,
les élus Saint-Médardais
vous convient à un moment festif

marché de Noël

à partir de 9h30
Dimanche 19 décembre

Programme :

- > 9h30/12h : petit-déjeuner, spectacles vivants pour les enfants par la troupe « Loisirmatic », dès 10h
- > 12h : Moment festif avec vos élus autour d'un apéritif dinatoire en musique et animé par nos commerçants

**Nombreux
commerçants
présents**



Renseignements : 05 56 72 70 21
ou www.saint-medard-deyrans.fr



CULTURE, BIBLIOTHÈQUE ET MANIFESTATIONS COMMUNALES

Retour sur les vacances en photos



L'aventure « Lire, élire » se clôture !

Un chèque lire a été remis aux enfants par monsieur le Maire, le vendredi 22 octobre, au cours d'un goûter festif.

Bravo à nos 20 petits lecteurs pour avoir participé activement à ce projet et rendez-vous l'année prochaine !

6 enfants ont participé au p'tit atelier origami, spécial « halloween » avec la librairie itinérante "Des livres à bord"



La sorcière Screugneugneu a accueilli une trentaine d'enfants pour piquer les idées des autres sorcières dans les histoires ! Elle remercie tous les gamemets qui l'ont aidée à devenir une vraie sorcière dans ce moment affreusement délicieux !



CORNEBIDOUILLE était en visite au centre de loisirs maternel !



Le stage Ados "Affiche ta Simone" en partenariat avec la bibliothèque de Beautiran.

Création d'affiches sur des femmes ayant marqué l'histoire, avec l'impression en sérigraphie à la fête du livre jeunesse et BD à Léognan (atelier d'écriture avec Pascale Moisset, auteure et l'association l'Insoleuse pour la sérigraphie).

La fête du livre jeunesse et BD de Léognan s'associe avec les bibliothèques du réseau « En voiture Simone ! »

Cette année, une dizaine d'auteurs viennent rencontrer les élèves du canton. A Saint-Médard-d'Eyrans, 4 classes ont pu les accueillir, vendredi 19 novembre :

- > Frédéric MAUPOMÉ dans les classes de CP
- > Rémi COURGEON dans les classes de CM2, qui a réalisé l'affiche de l'événement



Vous avez entre 10 et 25 ans ? Vous vous intéressez au spectacle vivant, à l'improvisation ? Ce projet est pour vous !

« 3, 2, IMPRO ! »

1- Stage d'improvisation : le samedi 15 janvier 2022 de 10h à 17h, à la salle des fêtes de Saint-Médard-d'Eyrans, animé par Julie BRUNIE- TAJEAN de la compagnie des Créants.

2- Spectacle "Juliette" : le groupe sera acteur et spectateur durant cette soirée. Le vendredi 21 janvier 2022 à 20h30 à la salle des fêtes de Saint-Médard-d'Eyrans (dans le cadre de la

nuit de la lecture).

3- Médiation : Bord de scène

Rencontre du groupe de jeunes avec la comédienne et différents acteurs du spectacle : metteur en scène, régisseur, etc...

Intervention autour de la genèse du spectacle.

AGENDA décembre / janvier

Club des bébés lecteurs

À la bibliothèque - Mercredi 8 décembre - 10h30/11h30

« Les amis »

Sur inscription

Club de lecture enfants

Vendredi 10 décembre - 16h30 - Atelier

(pour les enfants inscrits)

Projet Simone

Durant tout le mois de janvier : 1 jour 1 femme

Tous les jours, une publication d'une femme sur le compte Facebook de la bibliothèque

Bidule

La bibliothèque propose un spectacle de fin d'année :

vendredi 17 décembre à 18h30 à la salle des fêtes

(sur réservation, à partir de 5 ans)

« Bidule est une invitation au voyage dans l'imaginaire : les enfants sont embarqués dans l'esprit d'un auteur-dessinateur pour vivre sa nouvelle histoire en dessin, en jeu et en musique. Tout le spectacle s'articule autour des grandes étapes

Nuit de la lecture

Une 6^{ème} édition avec pour thème : « **Aimons toujours ! Aimons encore !** » le **vendredi 21 janvier 2022**

- Lecture en pyjama « love love love », à la bibliothèque pour les 4/10 ans, à 18h, sur inscription

- Spectacle « Juliette » à 20h30 à partir de 12 ans, sur réservation

« Juliette se prépare pour son premier Seul en scène... A partir de la simple question du choix de sa tenue, c'est toute

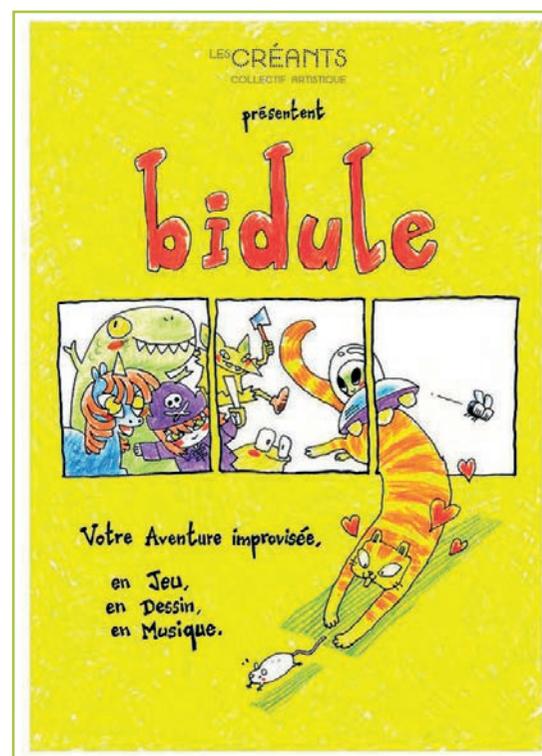
du processus de création, mis en lumière par le médium idéal : l'improvisation. Les héros imaginés par les enfants prennent vie sous leurs yeux par la puissance du dessin et de la scène.

Avec Bidule, nous embarquons les enfants au cœur du processus de création par la force du spectacle vivant »

Réservations : bibliotheque@saint-medard-deyrans.fr

la problématique de son rapport à l'image, à l'identité, à la séduction, qu'elle va développer involontairement. Elle nous plonge dans un premier fantasme, s'engouffre dans une projection d'elle-même, fouille un souvenir, nous ramène à un autre fantasme, pour in fine se confronter à la situation originelle : celle où son amour-propre a construit ses fondations...»

Teaser : <https://vimeo.com/manage/videos/565550925>



Méli Mélo "Mano Dino"

JEUDI 3 FÉVRIER 2022

A la salle des fêtes - 18h30 (25 mn)

Dès 1 ans - marionnettes

Tarif unique de 6 € -

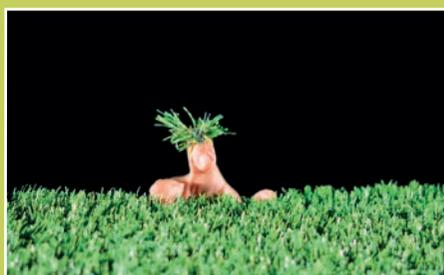
Réservations 05 56 72 70 21

Compagnie Friiix Club (Bordeaux)

Dans un coin de verdure vit Mano

Dino, un tout petit animal pas plus grand qu'une fleur. Cet animal ressemble à une main. C'est un dinosaure.

C'est pour cette raison qu'il s'appelle Mano Dino. Mano pour



main. Dino pour dinosaure.

Un jour, un coup de vent l'emporte !

Et voici qu'il commence le plus grand de ses voyages...

Incarnés par les mains du marionnettiste, les personnages entraînent le très jeune spectateur dans une fable poétique sans paroles, abordant les thèmes du voyage et de la rencontre.

Un spectacle jeune-public sans artifice, qui place l'humain comme principal véhicule d'émotions.

INFOS LOCALES

Portes Ouvertes Pessac-Léognan sur notre commune

Château d'Eyran

L'équipe du château d'Eyran vous invite à venir passer un moment festif en famille ou entre amis, à l'occasion des journées Portes Ouvertes Pessac-Léognan les 4 et 5 décembre 2021 de 10h à 18h.

Au cours de nos visites dégustations ou lors des ateliers vignes, venez découvrir notre viticulture et nos vins et posez toutes vos questions au vigneron et à nos guides.

N'oubliez pas de passer par notre salle de réception pour aller à la rencontre d'un artiste peignant avec du vin ou encore de nos producteurs (apiculteur et artisan charcutier) qui auront le plaisir de vous séduire avec leurs produits du terroir.

Par la suite, un Food Truck vietnamien vous proposera des recettes traditionnelles gourmandes et pour accompagner le tout, que diriez-vous d'une dégustation de vin chaud ?

Les enfants pourront eux aussi profiter de cette sortie en pleine nature lors d'une balade à poney à travers notre vignoble ou en s'amusant sur des jeux gonflables.

Retrouvez l'ensemble de notre programme sur les réseaux sociaux et notre site web savigneux.com

Château Le Bruilleau

La famille Bédicheau et son équipe seront heureux de vous accueillir dans leur propriété familiale (depuis quatre générations) d'une dizaine d'hectares. A l'occasion des Portes Ouvertes Pessac-Léognan, vous serez accueillis les 4 et 5 décembre de 10h à 18h pour découvrir et déguster les vins. Venez également découvrir une exposition de photos sur toiles.



Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement de La Brède (SIAEPA) : information aux usagers

Eau du robinet/ traces d'un métabolite de pesticide

Dans le cadre du contrôle sanitaire exercé sur l'eau destinée à la consommation humaine par l'ARS, des dépassements de la limite de qualité sur un métabolite de pesticide, l'ESA Métolachlore, ont été relevés au niveau du forage de Marsalette situé sur la commune de La Brède.

Les valeurs maximales mesurées atteignent 0,17 microgramme par litre ($\mu\text{g/L}$) pour une limite de qualité fixée à 0,1 $\mu\text{g/L}$.

A ce jour, la réglementation fixe pour les pesticides et leurs métabolites pertinents une limite de qualité à 0,1 $\mu\text{g/L}$ par substance individuelle et à 0,5 $\mu\text{g/L}$ pour la somme.

Aussi, l'exigence réglementaire de 0,1 $\mu\text{g/L}$, applicable à chaque molécule, n'est pas suffisante pour évaluer et gérer, sur le plan sanitaire, une situation de non-conformité des eaux distribuées vis-à-vis des pesticides. C'est pourquoi la gestion des risques sanitaires repose sur des valeurs sanitaires individuelles (V_{max}) établies par l'agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) pour chaque molécule depuis 2010.

Le concept de valeur sanitaire maximale (V_{max}) s'inscrit dans un cadre dérogatoire défini par un arrêté préfectoral autorisant provisoirement la dérogation. La V_{max} n'a vocation à être utilisée que pour une durée limitée dans le temps (période de la dérogation), pendant laquelle des actions de remédiation (amélioration de la qualité de l'eau de la ressource, mise en place de traitements, interconnexion, etc.) doivent être mises en œuvre.

La consommation d'une eau contenant un pesticide ou un métabolite pertinent de pesticide à une concentration inférieure ou égale à la V_{max} n'entraîne, sur la base des critères toxicologiques retenus et en l'état actuel des connaissances, aucun effet néfaste pour la santé.

Pour le paramètre ESA Métolachlore, la V_{max} est fixée par l'Anses à 510 $\mu\text{g/L}$. Sa valeur maximale de concentration mesurée à ce jour sur le forage étant de 0,17 $\mu\text{g/L}$, aucune restriction de consommation n'est appliquée.

Le syndicat met en œuvre toutes les actions nécessaires pour réduire l'exposition à ce métabolite, et aboutir au rétablissement de la qualité de l'eau le plus rapidement possible. Ces premières actions consistent à :

- alimenter le territoire préférentiellement par le forage de la Blancherie sur la commune d'Ayguemorte-LesGraves, en réduisant les prélèvements réalisés sur le forage de Marsalette,
- mélanger l'eau de Marsalette avec l'eau du forage de la Blancherie pour dilution dès lors que le fonctionnement du réseau le permet,
- réaliser une campagne d'analyses autour du forage de Marsalette sur le réseau de distribution afin de délimiter sa zone d'impact,
- solliciter une dérogation préfectorale durant laquelle le syndicat va pouvoir étudier et mettre en œuvre des solutions pérennes.

Pour toute question : SIAEPA DE LA BREDE 05 56 72 01 15

Maison d'Assistantes Maternelles « Les p'tites frimousses d'Eyrans »



Une troisième MAM a ouvert ses portes sur la commune en juin dernier, avenue du Sable d'Expert. Elisabeth, Audrey, Marie, Alexandra et Delphine (en remplacement) accueillent tous les jours jusqu'à 16 enfants, dans un cadre idéal pour grandir et s'épanouir en toute sécurité. Elisabeth, Audrey et Delphine étaient déjà assistantes maternelles sur la commune, Marie travaillait en crèche et Alexandra a récemment obtenu son CAP petite enfance. « Les p'tites frimousses d'Eyrans » leur permet désormais de mettre en commun leurs différentes compétences, pour offrir aux enfants un cadre familial favorisant l'apprentissage de la vie en collectivité et l'autonomie.

« Les p'tites frimousses d'Eyrans » c'est une maison neuve, conçue spécialement pour accueillir une MAM. Les assistantes maternelles peuvent y exercer sereinement et les

- enfants évoluer en toute quiétude. On y trouve :
- > une grande pièce de vie destinée aux activités (jeux, motricité, structure de jeux, lecture, coin bébés)
 - > une cuisine spacieuse et fonctionnelle pour prendre les repas et qui permet également de réaliser des ateliers avec les enfants (cuisine, peinture...)
 - > un espace sanitaire adapté aux petits (changes et hygiène)
 - > des chambres adaptées en fonction des âges, respectant le sommeil et le rythme de chaque enfant
 - > un extérieur avec des jeux (un deuxième extérieur sera aménagé d'ici peu de temps)
 - > un espace d'accueil pour les parents à l'arrivée et au départ des enfants.

Les assistantes maternelles proposent un accompagnement individualisé et adapté à chacun, selon son propre rythme.

A ce jour, huit filles et huit garçons évoluent dans la MAM. Ils sont originaires de la commune, du lotissement contigu pour certains, mais aussi de communes voisines. Ils sont accueillis de 8h à 18h45 (évolutions possibles), pour des journées bien rythmées : promenades, nombreuses activités à la MAM, sorties au Relais d'Assistantes Maternelles (RAM), repas, siestes, temps calme, lectures, jeux... et bientôt plantation de fleurs et création d'un potager par les enfants !

MAM « Les p'tites frimousses d'Eyrans »

31 bis avenue du Sable d'Expert

07 68 05 53 20

Stade Saint-Médardais : l'épopée formidable !

Un cinquième tour de Coupe de France qui s'achève dans la tristesse des tirs aux buts mais qui n'entache en rien le formi-

dable parcours du Stade Saint-Médardais, qui aura su nous faire vivre des moments palpitants et d'une intensité rare.



Félicitations à l'équipe fanion pour son formidable parcours et à l'ensemble des bénévoles du club, qui reçoivent en retour, au travers d'événements de cette ampleur, la reconnaissance de tous les investissements consentis.

Bravo et merci !

Agenda

Décembre 2021 /

Janvier 2022

- > Les 4 et 5 décembre
Portes Ouvertes Pessac Léognan
- > Les 4, 5 et 6 décembre
Bourse aux jouets et à la puériculture - salle des fêtes
- > Mercredi 8 décembre
Club des bébés lecteurs -
10h30/11h30 - bibliothèque
- > Samedi 11 décembre
Spectacle de Noël du Comité
des fêtes - Clown KNUT - 15h30
- salle des fêtes
- > Dimanche 12 décembre
Repas des aînés - 12h - salle des
fêtes
- > Lundi 13 décembre
Conseil Municipal - 19h - salle
du Conseil Municipal
- > Vendredi 17 décembre
Spectacle « Bidule » - 18h30 -
salle des fêtes
- > Dimanche 19 décembre
Marché de Noël - à partir de
9h30 - place Mogege
- > Samedi 31 décembre
Réveillon de la Saint Sylvestre -
salle des fêtes
- > Vendredi 21 janvier
Nuit de la lecture - bibliothèque
et salle des fêtes
- > Samedi 29 janvier
Loto du Dynamic's club - 20h -
salle des fêtes

FOCUS

LGV : restons mobilisés !

Madame, Monsieur, Chers amis,

Depuis juin 2005, nous avons toujours combattu le projet du GPSO (Grand Projet du Sud-Ouest, Aménagements Ferroviaires au Sud de Bordeaux et LGV) aux côtés des associations et des habitants du territoire. En ma qualité de Maire, Président de la Communauté de Communes de Montesquieu et depuis le début de ce mandat Vice-Président, je n'ai eu de cesse d'essayer de démontrer que ce projet est destructeur pour l'environnement, générateur de nuisances et extrêmement dispendieux. Nous avons travaillé en ce sens, notamment avec l'association LGVEA. Les élus du territoire se sont associés à ces démarches en acceptant d'entamer des recours contre la déclaration d'utilité publique aux côtés des associations. Après avoir eu gain de cause dans un premier temps, les appels initiés par l'Etat et la SNCF nous ont été défavorables. A ce jour, toutes les actions juridiques sont épuisées et les médias ont plusieurs fois évoqué le prochain démarrage des travaux. Carole DELGA, Présidente de la Région Occitanie et Alain ROUSSET, Président de la Région Nouvelle Aquitaine ont toujours été très favorables à ce projet et ont trouvé écho auprès de l'Etat quant au financement. Le Premier Ministre a débloqué, il y a quelques semaines, plus de 4 milliards d'euros nécessaires à ce projet. Aujourd'hui, le lobbying auprès des collectivités territoriales est en cours afin de boucler définitivement le montage financier. Certains résistent en refusant ce financement, d'autres consultent avant de se prononcer.

Si malheureusement ce projet voit le jour, nous devons nous préparer à subir, pendant de nombreuses années, les nuisances liées à ces importants travaux. Bruits, poussières, boues, vibrations, déviations, rues barrées ou en demi-chaussées, circulations de camions etc... Tels seront les nombreux désagréments auxquels nous allons devoir faire face, sans parler des expropriations et des propositions d'achat que la SNCF fera. Les nuisances occasionnées par ce projet auront sans nul doute des répercussions sur la valeur des propriétés contiguës. Alors, restons mobilisés et espérons un sursaut de raison quant à l'inutilité de ce projet et la préférence qui doit être accordée à la réhabilitation des lignes existantes, pour assurer un meilleur cadencement des trains du quotidien.

Amicalement

Votre Maire, Christian TAMARELLE

Vous trouverez ci-joint la copie des courriers envoyés à la Préfète de la Gironde (08/09/2021) et SNCF Réseau (16/09/2021). Ces courriers étant restés sans réponse, des lettres de relances ont été renvoyées le 15 novembre dernier.